

## **Compte rendu du Conseil Municipal du mercredi 11 juillet 2012**

Présents : Mme Susan BARKE, Mme Chantal BOUIN, Mme Véronique HAÏTCE, Mr Pascal LACROIX, Mr Jean-Louis LEBLANC, Mme Martine PETIT-ANORO, Mme Karine RAMON, Mr Jean-Louis ROBERT.

Procuration : Mr Vincent MERLE (donnée à Mme Véronique HAÏTCE)

Excusés : Mr Pascal DUVERT, Mr Robert GUILLEN, Mr Patrice ROBERT, Mr Stéphane SCHAAK.

Secrétaire de séance : Pascal LACROIX

### **ORDRE DU JOUR**

- Approbation du compte rendu du conseil du mercredi 4 avril 2012
- Proposition de subvention pour l'ACCA
- Proposition de décisions modificatives au budget primitif 2012
- Election d'un adjoint au maire pour authentifier les actes en la forme administrative.
- Proposition d'adhésion de la commune de « Sauveterre de Comminges » au Syndicat Intercommunal de Transport des Personnes âgées (SITPA)
- Proposition d'ouverture d'un poste d'agent technique 2eme classe
- Proposition d'adhésion à la coopération décentralisée du conseil régional
- Questions diverses

La séance est ouverte à 18 heures 50 par Monsieur le maire (Jean-Louis ROBERT).

### **Approbation du compte rendu du conseil municipal du mercredi 4 avril 2012**

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu du Conseil Municipal du 4 avril, le Conseil aborde les divers points inscrits à l'ordre du jour.

### **Demande de subvention de l'ACCA**

La municipalité a reçu une demande de subvention de Mr. MARFAING, président de l'ACCA (association des chasseurs de Goyrans). Elle se monte à 550 €. Il est rappelé que la subvention attribuée en 2011 était de 200 €. La lettre de Mr. MARFAING ne donne pas d'explication justifiant la demande. La proposition est discutée par le Conseil et une subvention de 250 € est proposée.

⇒ *Vote : oui à l'unanimité.*

## Proposition de décision modificative au budget primitif 2012

Articles	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 21538 Autres réseaux		20 040.83
<b>TOTAL D Immobilisation corporelles</b>		<b>20 040.83</b>
R 21531 Réseaux aduct° d'eau		18 364.62
R 21532 Réseaux d'assainissement		1 676.21
<b>TOTAL R Immobilisations corporelles</b>		<b>20 040.83</b>
D 16873 Dettes envers départements		325
<b>TOTAL D16 Remboursement d'emprunts</b>		<b>325</b>
R 1641 Emprunts en euros		325
<b>TOTAL R 16 Emprunts et dettes assimilées</b>		<b>325</b>
D 202 Frais doc.urbanisme numérisat°		143.04
<b>TOTAL D20 Immobilisation incorporelles</b>		<b>143.04</b>
R 2033 Frais d'insertion		143.04
<b>TOTAL R20 Immobilisations incorporelles</b>		<b>143.04</b>
D 6574 Subv fonct pers. Droit privé		250
<b>TOTAL D 65 Autre charges gestion courante</b>		<b>250</b>
R 7067 Red serv périscolaires et ens.		250
<b>TOTAL R 70 Produits de services</b>		<b>250</b>
D 6811 Dot amort immos		143.04
<b>TOTAL D042 Opération d'ordre entre section</b>		<b>143.04</b>
R 2802 Frais doc urbanisme		143.04
<b>TOTAL R 040 Opération d'ordre entre section</b>		<b>143.04</b>
D 16873: dettes envers départements		325
<b>TOTAL D16 Remboursement d'emprunts</b>		<b>325</b>
R 10223 TLE		325
<b>TOTAL R10 Dotation fonds divers Réserves</b>		<b>325</b>

⇒ *Les modifications proposées sont votées à l'unanimité.*

### Nomination d'un Adjoint au Maire pour authentifier des actes administratifs

Mr. le maire rappelle qu'une cession de terrain par Mr Roger CANANIÉ a été enregistrée lors du précédent Conseil. Il s'agit d'un terrain attenant à un ralentisseur qu'il faut modifier, près de la maison CABANIÉ, cédé pour 1 € symbolique. L'acte doit être signé par une personne représentant la municipalité. Mr. Le Maire propose Véronique Haïtce.

⇒ *Vote : oui à l'unanimité.*

### **Proposition d'adhésion de la commune de Sauveterre de Comminges au Syndicat Intercommunal de Transport des Personnes Agées (SITPA)**

Monsieur le Maire rappelle que nous n'avons aucun représentant à ce syndicat départemental. Sauveterre de Comminges est située près de Luchon. Les membres du Conseil ne voient aucune raison de refuser leur demande.

⇒ *Vote : oui à l'unanimité.*

### **Proposition d'ouverture d'un poste d'agent technique de 2<sup>ème</sup> classe.**

Il s'agit pour la municipalité de titulariser André Ducasse qui travaille pour Goyrans un jour et demi par semaine, à la grande satisfaction de tous. Mr le Maire explique qu'il conviendrait de le titulariser et de l'employer deux jours par semaines.

⇒ *Vote : oui à l'unanimité.*

### **Proposition d'adhésion à la coopération décentralisée du Conseil Régional.**

Mr le Maire rend compte de la tenue de la réunion constitutive d'une association « Midi Pyrénées Coop Dév » le 9 juillet dernier, à laquelle il participait. Le but de cette association est de stimuler les actions de coopération décentralisées avec des pays du Tiers monde ou en voie de développement par le biais d'ONG. Trois types d'adhérents participent à ce projet :

- des associations
- des acteurs économiques
- des acteurs publics (Conseil Régional, SICOVAL, communes d'Auch et de Mondonville, CHU de Toulouse, une grande école...)

Le tarif d'adhésion des petites communes est de 50 € + 1 centime par habitant, ce qui revient pour Goyrans à 60 €.

Où l'exposé de Mr le Maire, le Conseil se voit proposé de voter l'adhésion de la commune de Goyrans à l'association.

⇒ *Vote : oui à l'unanimité.*

### **Questions diverses**

- 1) La mairie a été contactée à propos de la présence de chats errants qui pourraient être stérilisés. Nous n'avons pas de service de fourrière et la stérilisation d'un chat reviendrait à 70 € à la commune. Il est donné mandat à Monsieur le Maire pour étudier les pratiques des communes voisines dans ce domaine.
- 2) Monsieur le maire rappelle au Conseil Municipal que divers investissements ont été prévus au budget, disposant des devis, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de

retenir les travaux à effectuer et propose pour ces travaux de faire une demande de subvention auprès du Conseil Général. Voici la liste des travaux/aménagements :

- Ecole élémentaire : Changement des volets roulants et du thermostat programmable pour un montant total de 1 130.50 € H.T
  - Aire de Jeux : rénovation de l'aire de jeux pour un montant de 11 695 € H.T
  - Atelier : changement de la porte de garage sectionnelle pour un montant de 2 579 € H.T
- ⇒ **Vote : oui à l'unanimité.**

La séance est levée à 20 heures 10.

Le maire,



Le Conseil Municipal,

